

À Monsieur L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

Objet : Dispositifs dédoublés

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

A ce jour, le SE-Unsa est toujours dans l'attente des suites du groupe de travail « dispositif dédoublé ». Les conseils des maitres se tiennent un peu partout mettant les équipes une fois de plus sous tension :

- Manque de clarté dans la procédure
- Questions en suspens
- Date buttoir pour se positionner sur un dispositif dédoublé très courte
- Absence de notification des avis de la commission

En clair, on demande aux collègues de se positionner en 48h sans savoir s'ils ont obtenu un avis favorable de la commission, avec très peu d'explications sur cette procédure « inédite » prémouvement, sans réponse à des questions cruciales telles : la perméabilité entre ces postes et les postes d'adjoints classiques ou encore la <u>potentielle priorité absolue</u> pour les collègues affectés à titre provisoire cette année.

Sur ce dernier point, le SE-Unsa rappelle la position unanime de l'ensemble des organisations syndicales lors du groupe de travail ; Il serait inéquitable d'attribuer à ces collègues une priorité absolue.

Le SE-Unsa 34 your demande donc de bien vouloir :

- informer les organisations syndicales de l'état d'avancement des réflexions,
- informer les candidats du résultat des commissions (au moins celles et ceux ayant obtenu un avis négatif)
- laisser aux collègues des écoles concernées le temps de la réflexion.

Il serait inconcevable pour la profession de se retrouver à nouveau dans les conditions d'urgence et d'impréparation qu'elle a connu au mois de juin dernier alors même que l'administration a eu toute une année pour s'y préparer...

Dans l'attente d'un retour que j'ose croire au moins aussi rapide que le délai imposé aux personnels, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en mon profond attachement au service public d'éducation.

Jean-Robert BIGGIO

Secrétaire Départemental du SE-Unsa 34